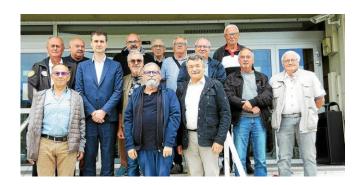
À Brest, Denis Le Page est nouveau président de l'Association des officiers mariniers du Nord-Finistère



Denis Le Page (au milieu du premier rang) prend la succession, à la tête de l'association des officiers mariniers, de Jean-Paul Le Roux, qui reste membre du bureau.

Le conseil d'administration de l'<u>Association des officiers</u> mariniers du Nord-Finistère s'est tenu mercredi, au cercle de la base de Défense, à Brest. Denis Le Page est le nouveau président de l'association. Il succède à Jean-Paul Le Roux qui n'a pas souhaité continuer à exercer ses fonctions pour des raisons personnelles. Le nouveau président et le conseil d'administration l'ont remercié pour les actions qu'il a menées. L'association, qui compte 3 400 adhérents répartis en 40 sections, est force de proposition auprès de la fédération nationale des officiers mariniers.

Les belles avancées des anciens officiers-mariniers de Brest devant le Conseil d'État Réservé aux abonnés



Les membres de l'association, en compagnie de Frédéric Quinquis, avocat spécialiste des dossiers amiante (4e en partant de la gauche), à l'issue de la réunion

C'est avec satisfaction et soulagement que les anciens officiers-mariniers du Nord-Finistère, exposés pendant toute leur carrière à l'amiante, ont appris les décisions du Conseil d'État. Ce dernier a reconnu la responsabilité de l'État et le préjudice d'anxiété.

Maître Frédéric Quinquis, du cabinet Ledoux de Paris, était, mercredi, l'hôte de l'association des anciens officiers-mariniers du Nord-Finistère, pour faire le point sur la récente décision du Conseil d'État. Celui-ci vient en effet de rendre un arrêt favorable à l'ensemble des dossiers pour lesquels le Ministère des Armées avait fait appel.

Le président national de passage à l'aom29N

Sitôt le congrès de Lorient terminé, le président de la FNOM a rendu visite à l'équipe de l'aom Nord-Finistère pour préparer le prochain conseil d'administration national décentralisé qui sera organisé par l'aom29N en septembre prochain. Ce conseil d'administration sera suivi de son assemblée générale qui comportera les élections pour le renouvellement des membres du bureau national. Le président de la Fédération a également pu s'entretenir avec le directeur du cercle.



Une partie de l'équipe de l'aom du Nord-Finistère : De g à dr : 1er rang Jacques Gosselin Président d'honneur -Georges-Noël Nicolas Président de la FNOM Le Maître-Principal Directeur du Cercle - Mme Nicolas - Joseph Krapez président de la section de Brest Jean-Louis Sebille Conseiller émérite du CA 29N

Cérémonies du 11 NOVEMBRE 2022

L'association des officiers mariniers du Nord-Finistère très représentée

L'implication des présidents pour la représentativité de leur section est primordiale pour que notre association puisse perdurer. Bravo et Merci à eux. Tout au long de cette année 2022, nous avons pu constater une participation grandissante de la population aux cérémonies patriotiques. Il semble que ce soubresaut est motivé par la situation internationale actuelle avec les agissements des vat-en-guerre et leur course à l'armement. Nous avons également constaté la participation des

stagiaires de la PMM. Les impliquer dans les cérémonies patriotiques, c'est aussi leur passer le flambeau.

Vétérans et retraités de la Marine, par notre représentativité auprès des élus et autorités lors des cérémonies, nous témoignons de notre solidarité envers les marins en activité et leur famille. Mais nous devons d'abord le faire savoir aux principaux intéressés. Espérons que les coupées des navires et les portes des bases puissent s'ouvrir rapidement afin de leur proposer notre expérience et notre disponibilité au service de leurs préoccupations actuelles et futures

Ploudalmezeau



Kernic





Remise de l'insigne de 5 ans de portedrapeau des officiers mariniers à Jean Noël Gabillaud par Denis Person, président de la section Kernic